

Programme de formation

Les fondamentaux juridiques : fiscalité, droits d'auteur, contrats, social

Objectifs :

Développer un projet artistique ou culturel implique de connaître de nombreuses règles juridiques mais aussi d'en maîtriser les usages. Cette formation en détaille, en articule et en actualise certaines liées aux acteurs eux-mêmes et à l'Etat. Elle offre des clés de compréhension auxquelles elle rattache des conseils pratiques. Elle permet de lister les questions à se poser et de créer les réflexes préventifs pour conduire ses projets à bon port.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre les principes d'assujettissement aux impôts
- s'initier au mécanisme de la TVA
- différencier les catégories de droits d'auteur attachés aux œuvres
- comprendre les droits voisins des artistes interprètes ou des producteurs
- comprendre le cadre général et les logiques des contrats du spectacle
- maîtriser les étapes de l'embauche de salarié et, tout particulièrement, des intermittents du spectacle

A l'issue de cette formation, la structure développera ses projets dans un cadre sécurisé.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de la gestion juridique et fiscale d'une entreprise culturelle, qu'elles occupent des fonctions décisionnelles ou opérationnelles. Elle est ouverte à celles qui travaillent au sein de structures de diffusion autant qu'à celles qui s'impliquent dans des cellules de production. Sont également ciblées, les personnes travaillant sur une création, reprise ou pérennisation d'entreprise.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

La formation se déroule de façon interactive par une succession d'apports théoriques et d'études de cas.

Durée :

21 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

S'initier à la fiscalité
le régime social associatif
les principaux impôts commerciaux
les grands principes liés à la TVA

Respecter le droit d'auteur
les auteurs et les modalités de protection de l'œuvre
la protection au titre des droits voisins
les modalités d'exercice des droits
la gestion collective

Lire et comprendre un contrat du spectacle
le cadre général du droit des contrats
le contrat de coproduction d'un spectacle
le contrat de cession d'un spectacle
le contrat de coréalisation d'un spectacle

Appliquer la législation sociale
l'embauche des salariés
les particularités des intermittents du spectacle
l'affiliation aux caisses sociales

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de fiches techniques rédigées par l'intervenant et le livre L'Aide mémoire de La Scène : Droits d'auteur et droits voisins - Jean Vincent - 2016.